
Adresse de la société populaire de La Chapelle-Taillefert [Creuse], lors de la séance du 27 vendémiaire an III (samedi 18 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de La Chapelle-Taillefert [Creuse], lors de la séance du 27 vendémiaire an III (samedi 18 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. pp. 247-248;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17763_t1_0247_0000_9

Fichier pdf généré le 07/10/2019

devoir? pour nous c'est l'un et l'autre. Nous venons vous donner un état succinct de la situation politique de notre département ainsi que de notre commune ou plutôt des sentimens qui les animent, nous venons vous dire avec franchise et vérité, qu'ils sont toujours imbus des vrais principes, qu'ils n'agissent que par eux et pour eux, et qu'ils n'ont rien perdu de ce zèle qu'ils ont montré dans tous les tems pour la chose publique; combien et que de fois n'ont-ils pas applaudi quand ils ont vu tomber les Catilina modernes, les tirans audacieux qui sous le voile imposant du patriotisme avoient préparé, calculé la ruine de la liberté, et qui dans leur aveuglement n'avoient pas calculé leur honte et leur défaites. Combien et que de fois n'ont-ils pas applaudi, lorsqu'ils ont vu nos dignes représentans faibles, inébranlables braver tous les dangers, déjouer les traitres, les hommes de sang, tous les factieux et soutenir dans son aplomb et équilibre le char révolutionnaire auquel est attaché sans doute le salut de la patrie. Oui et sans parler ici de ce que le département de la Haute-Loire et cette commune surtout ont fait pour la Révolution, sans parler de ce qu'ils ont fait l'un et l'autre pour arrêter les projets de Saillans dans l'Ardeche, de Charrier dans la Lozère, sans parler, mais glissons sur leurs vertus civiques, il est certain qu'ils ont scu de tout tems et qu'ils sauront toujours éviter les écueils, pourroient-ils même s'égarer, non puisqu'ils ne veulent d'autre guide que la Convention, puisqu'ils ne veulent d'autre appuy que les loix sages qui en émanent. En vain des intrigants ont cherché ou cherchent peut-être encore à diviser la commune du Puy, dans ses divisions même il est un centre, un point de ralliement pour tous, l'amour du bien, et s'ils avoient ensemble quelque ennemi connu de la patrie à combattre, ils se disputeroient la gloire de l'anéantir. Fidèles à leur serment, ils feront tout pour la liberté, et si l'aristocratie perfide les entouroit jamais et qu'elle cut l'air de prendre une attitude, le même instant qu'elle paroitrait, royalistes, modérés, fédérés ou tout autre, le même instant la verroit paroître.

Voici nos voeux. Restez à votre poste, soutenez le gouvernement révolutionnaire, marchés toujours avec courage, faites tout pour le peuple, le peuple est là qui vous couvre, qui vous soutient et qui vous aime. Au Puy le dix neuf vendémiaire l'an trois de la République française une et indivisible et démocratique.

GAUBERT, *secrétaire général*
et trois autres signatures.

10

La société populaire de Cléry [Loiret] écrit, qu'après avoir terrassé le tyran Robespierre, ils sont surs que la Convention nationale détruira jusqu'à la dernière racine de son système affreux. Achevez votre ouvrage, dit-elle; maintenez le gouverne-

ment révolutionnaire jusqu'à la paix; empêchez qu'il soit porté atteinte à la liberté de la presse.

Mention honorable, insertion au bulletin (20).

[*La société populaire de Cléry à la Convention nationale, le 14 vendémiaire an III*] (21)

Egalité Liberté

Citoyens représentans,

Vous avez terrassé le tyran Robespierre. Votre énergie dans les journées des 9 et 10 thermidor nous est un garant que vous détruirez jusqu'à la dernière racine le système désastreux qui semble planer encore sur nos têtes.

Que les partisans de ce nouveau Cromwel tremblent. La Convention nationale les frappera sans pitié.

Continuez d'énergie et la Patrie est sauvée. La République restera indivisible et le niveau de l'égalité ne sera pas rompu.

Achevez votre ouvrage, maintenez le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix. Empêchez qu'il soit porté atteinte à la liberté de la presse; bravez les poignards des assassins et le souverain vous appellera ses libérateurs.

Quand à nous, nous seconderons de toutes nos forces vos immortels travaux. Et notre seul cri de raliment sera vive la République, vive la Convention nationale.

Salut et fraternité.

BASCHET, *président*,
BOURDON, HUET, *secrétaires*.

11

La société populaire de La Chapelle-Taillefert [Creuse] annonce qu'elle a frémé en apprenant l'assassinat du représentant du peuple Tallien, que la Convention nationale sera toujours son point unique de ralliement; elle l'invite à punir les partisans de Robespierre, à maintenir la liberté de la presse, le gouvernement révolutionnaire sur les principes de l'égalité, de la justice et de l'humanité, à envoyer dans chaque département un membre de la Convention, pour y diriger l'esprit public, et y attérer les factions.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi aux comités de Législation et de Sûreté générale (22).

La société populaire de La Chapelle-Taillefert, district de Guéret, département de la Creuse, écrit à la Convention nationale :

(20) P.-V., XLVII, 231.

(21) C 322, pl. 1355, p. 10.

(22) P.-V., XLVII, 231-232.

« Contens de cultiver nos champs, nous nous assemblons paisiblement, tous les décadis, pour méditer vos lois bienfaisantes et admirer vos sublimes travaux. Chacun émet librement son opinion, et nous ne connûmes jamais de me-neurs parmi nous.

Tous les coups qui vous sont portés nous sont portés personnellement : jugez si nous avons frémi en apprenant l'assassinat du représentant Tallien.

Vous êtes notre unique point de ralliement, nous n'en connoîtrons jamais d'autre ; et nous vous jurons de répandre jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour votre conservation. »

Cette société invite la Convention à faire rentrer dans le néant tous les robespierristes, en décrétant la liberté de la presse, qu'ils craignent tant, et en faisant marcher le gouvernement révolutionnaire sur des principes d'égalité, de justice et d'humanité.

Elle invite encore la Convention à envoyer dans chaque département un de ses membres, pour y diriger l'esprit public, et y atterrir toutes les petites factions, fruit de l'esprit de domination et d'égoïsme.

La mention honorable et l'insertion au bulletin sont décrétées (23).

12

L'agent national du district du Mur-de-Barrez [Aveyron] annonce que les biens nationaux continuent à se vendre avec succès ; que plusieurs lots, estimés 39 370 L, se sont vendus 116 775 L.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des Finances (24).

13

L'agent national du district de Mauriac [Cantal] fait part à la Convention nationale que plusieurs biens, estimés en détail 110 607 L, ont été vendus 414 735 L.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des Finances (25).

14

La société populaire de Ploërmel [Morbihan] exprime son indignation contre les hommes de sang, qui, pleins de projets oppressifs, osent proposer de se rallier et de s'étayer des sociétés populaires, pour replacer l'affreuse terreur à la place de la

justice et de l'humanité ; respect à la Convention nationale, dit-elle, et guerre à mort aux tyrans, aux traîtres et aux fripons ; justice aux amis de la patrie, gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de Sûreté générale (26).

Les citoyens composant la société populaire de Ploërmel, département du Morbihan, expriment à la Convention nationale leur indignation contre les êtres farouches, encore dégouttant de sang, disent-ils, et pleins de projets oppressifs, qui osent proposer de se rallier et de s'étayer des sociétés populaires, pour tracer à nos représentants une marche rétrograde et s'empreser de rétablir un système affreux de terreur à la place du règne des lois et de la justice, et qui, pour parvenir à ce but, emploient des adresses controuvées et démenties, des calomnies contre les représentants du peuple nouvellement délégués dans les départements où ils portent la consolation et le bonheur, et des apologies outrées d'une société célèbre, mais quelques fois égarée par des factieux. Ils terminent par inviter la Convention à rester à son poste (27).

15

Le conseil-général de la commune de Montdidier [?] félicite la Convention nationale sur ses travaux, et sur les principes manifestés dans son Adresse aux Français.

Mention honorable, insertion au bulletin (28).

[Le conseil général de la commune de Montdidier à la Convention nationale, le 24 vendémiaire an III] (29)

Représentants du peuple français,

Nous avons tous dans le cœur les principes que vous avez proclamés dans votre dernière adresse au peuple : sa lecture nous a comblé de joie, soyez bien persuadés que tous nos concitoyens ne connaissent d'autre point de réunion que la Convention ; malheur aux intriguants qui ont d'autres sentiments.

Continuez, représentants, à poursuivre les fripons, tous les sectaires qui veulent déchirer le sein de leur patrie ; que la justice reste à l'ordre du jour, et que le gouvernement révolutionnaire affermisse les bases du bonheur public ; votre attitude ferme nous électrise, et nous nous reconnaissons pour ces vieux patriotes qu'on a voulu intimider par la terreur ;

(23) *Débats*, n° 756, 405. *Moniteur*, XXII, 276.

(24) *P.-V.*, XLVII, 232. *Bull.*, 6 brum. (suppl. 2).

(25) *P.-V.*, XLVII, 232. *Bull.*, 6 brum. (suppl. 2).

(26) *P.-V.*, XLVII, 232.

(27) *Bull.*, 29 vend. (suppl.). *M. U.*, XLV, 41.

(28) *P.-V.*, XLVII, 232. *Bull.*, 29 vend. (suppl.).

(29) C 321, pl. 1348, p. 6. *M. U.*, XLV, 41.